



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Déclaration liminaire des élus FO DGFIP lors de la CAPL de liste d'aptitude de C en B

Monsieur le Président, vous réunissez ce jour la commission administrative paritaire locale n°2 afin d'examiner la liste d'aptitude pour l'accès au grade de contrôleur des finances publiques au titre de l'année 2013.

FO DGFIP 03 tient à vous rappeler comme l'an dernier que les règles de sélection définies dans la note de service doivent être respectées. Nous n'accepterons pas de voir un dossier ne pas être sélectionné pour une question d'âge : que l'agent soit trop jeune ou trop âgé !

Chaque agent doit avoir la certitude que son dossier est recevable et qu'il sera examiné impartialement dans le cadre de cette CAP.

L'administration nous propose une liste de candidats mais elle doit laisser une marge de manœuvre aux élus afin de pouvoir défendre les dossiers des agents méritants. Or, dans le tableau des propositions transmis aux élus, l'ensemble des possibilités est utilisé. Comment la CAPL peut-elle tenir son rôle dans ces conditions ?

FO DGFIP est la seule organisation syndicale à défendre la promotion par liste d'aptitude.

Notre revendication sur le maintien et l'extension aux agents de la Filière Fiscale du droit au retour est légitime et nous demandons à l'administration de revenir sur sa décision de supprimer cet acquis social issu de la filière Gestion Publique. Cela permet à des agents qui ont construit leur vie dans un département de pouvoir dérouler une carrière sans être obligé de sacrifier leur vie de famille pour gagner quelques points d'indice supplémentaires.

FO DGFIP demande à l'administration de remplir son rôle en prévenant individuellement tous les agents remplissant les conditions statutaires d'inscription sur la liste d'aptitude comme cela se pratiquait dans la filière Gestion Publique.

FO DGFIP demande que les agents classés cette année soient systématiquement reclassés en priorité l'année prochaine comme c'était le cas les années précédentes.

FO DGFIP demande le retour aux documents dématérialisés afin d'économiser du papier ainsi que d'éviter aux élus de devoir transporter une cinquantaine de dossiers papiers pour cette CAPL.

FO DGFIP exige 2 véritables mouvements de mutation par an pour tous les grades afin de combler plus vite la vacance d'emploi et d'offrir aux agents 2 possibilités d'être muté.

Avec un mouvement unique, un départ non remplacé c'est une année entière face à une chaise vide, les agents et les services ne le supporteront pas !!!

FO DGFIP exige l'arrêt immédiat de toutes les suppressions d'emplois et restructurations de services et le recrutement des personnels nécessaires au bon exercice de nos missions.

FO DGFIP appelle l'ensemble des agents à se mettre en grève le 27 novembre afin d'obtenir enfin satisfaction à nos légitimes revendications !

Les élus FO DGFIP 03 :

Titulaire :

Sophie AUTEROCHE

Suppléante :

Anne-Marie BOURDIER

Expert :

Christophe RANDOING